

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 9 juin 2017

**3<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2017-6-3-5

**Service instructeur**

DIRT - Direction des routes et des transports

**Service consulté**

Direction des Finances

Direction Europe Attractivité et Aménagement

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES  
REPARTITION DES AMENDES DE POLICE, PROGRAMME 2017**

Résumé : Il vous est proposé de valider des subventions imputées sur le produit des Amendes de Police en faveur de 11 communes pour un montant total de 79 479,00 €. Ces subventions ont fait l'objet d'un avis favorable de la 3<sup>ème</sup> Commission réunie le 3 mars 2017.

En application du décret n° 85-261 du 22 février 1985, il appartient au Conseil départemental de répartir le produit des Amendes de Police relatives à la circulation routière entre les communes de moins de 10 000 habitants.

La Commission Voirie, Infrastructures et Transports chargée de l'examen de ce programme a émis en date du 3 mars 2017, un avis favorable pour la prise en compte des opérations figurant ci-après :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO04402	<b>DURMENACH</b> Mise à jour de l'étude de sécurité sur les RD 9b et RD 9bIII	4 300,00	35 %	1 505,00
APO04516	<b>GEISWASSER</b> Deux abribus, Grand'Rue et impasse du Giessen	9 362,00	15 %	1 404,00
APO04512	<b>HEIMSBRUNN</b> Quai bus le long de la RD 19 (rue de Galfingue) (arrêt Arche)	15 730,00	15 %	2 360,00
APO04523	<b>ILLFURTH</b> Giratoire sur les RD 432 et 18 I (route de Mulhouse) (tranche 1)	62 107,00	15 %	9 316,00

APO04477	<b>LAUTENBACH</b> Parking aux abords de la RD 429	7 400,00	30 %	2 220,00
APO04434	<b>MUHLBACH-SUR-MUNSTER</b> Places de stationnement, aire du "Weier"	73 514,00	30 %	22 054,00
APO04513	<b>SENTHEIM</b> Signaux lumineux aux abords de l'école sur la RD 466	5 032,00	40 %	2 013,00
APO04502	<b>SUNDHOFFEN</b> Cheminement piétons/cycles le long de la RD 13	101 161,00	25 %	25 290,00
APO04488	<b>VOLGELSHEIM</b> Places de stationnement, rues des Vosges, de Neuf-Brisach et d'Alsace, d'une piste cyclable, rue des Vosges, mise aux normes de trois passages piétons, d'arrêts de bus et abribus, rue d'Alsace	79 455,00	15 %	11 918,00
APO04487	<b>VOLGELSHEIM</b> Coussins berlinois sur la RD 1 III (rue de la Paix) et sur la RD 1 IV (rue de la Forêt Noire)	4 080,00	15 %	612,00
APO04510	<b>WEGSCHEID</b> Garde-corps, rue du Heimbach	2 250,00	35 %	787,00
<b>TOTAL</b>				<b>79 479,00</b>

Les crédits attribués aux communes sont versés par l'Etat (Service de la Préfecture) et ne transitent pas par le budget départemental.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- la validation de ces subventions au titre du programme 2017 de répartition des Amendes de Police pour un montant de **79 479,00 €** ;
- la notification des subventions aux communes concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN